

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations fournies par **SanaOne Sàrl**, IDE CHE-191.339.473 (ci-après : « le mandataire »), exerçant notamment sous les dénominations commerciales **PsyOne** et **PsychoÉnergie**, ainsi qu'à leurs patients ou clients (ci-après : « le mandant »), sauf accord écrit contraire ou disposition impérative du droit suisse.

### **1. Étendue et exécution du mandat**

Le mandat ne comprend aucune obligation de résultat.

Le mandat peut être conclu oralement ou par écrit. Lorsqu'il est conclu oralement, il est réputé inclure les prestations et autorisations habituellement admises pour ce type de mandat selon les usages de la profession de psychologue en Suisse.

Le mandat est exécuté conformément aux règles de l'art et aux principes applicables à l'exercice de la profession de psychologue.

### **2. Secret professionnel**

Le mandataire est soumis au secret professionnel sur tous les faits portés à sa connaissance dans le cadre de l'exécution du mandat, sauf si le mandant l'en libère expressément ou lorsqu'une disposition légale impose une communication.

Cette obligation subsiste après la fin du mandat.

### **3. Responsabilité**

Le mandataire exerce ses prestations avec soin et diligence.

Il n'est tenu à aucune obligation de résultat.

Sa responsabilité est régie par les dispositions applicables du Code des obligations suisse.

### **4. Conditions de participation aux consultations**

Les patients s'engagent à adopter un comportement respectueux permettant le bon déroulement des consultations en présentiel ou à distance.

Toute attitude gravement inappropriée ou perturbatrice pourra entraîner l'interruption immédiate de la consultation, sans remboursement.

### **5. Nature des prestations psychologiques**

Les prestations proposées consistent en des consultations psychologiques réalisées par un psychologue généraliste.

Ces prestations ne constituent pas une psychothérapie au sens des dispositions légales suisses et ne remplacent en aucun cas un suivi médical, un diagnostic médical ou une prise en charge par un médecin ou un psychothérapeute.

En cas de besoin d'un traitement médical ou psychothérapeutique, il appartient au patient de consulter le professionnel de santé approprié.

En présence de troubles psychiques nécessitant une prise en charge spécialisée, il est recommandé au patient de consulter également un psychiatre sous sa propre responsabilité.

## 6. Durée des consultations

Les premières consultations peuvent durer jusqu'à 90 minutes selon les besoins de l'évaluation initiale.

Les consultations de suivi durent généralement 45 minutes.

## 7. Obligations du mandant

Le mandant s'engage à régler les honoraires conformément aux présentes conditions.

Tout rendez-vous annulé moins de 24 heures à l'avance ou non honoré sera facturé intégralement.

## 8. Calcul et paiement des honoraires

Le paiement des prestations s'effectue selon le système du tiers garant.

Le patient demeure responsable du paiement intégral des prestations directement auprès de SanaOne Sàrl.

Un justificatif de paiement peut être remis afin de permettre, le cas échéant, une demande de remboursement auprès d'une assurance complémentaire.

Le système du tiers payant n'est accepté qu'en cas d'accord contractuel spécifique avec l'assureur concerné.

### Tarifs des consultations

- Les consultations réalisées sous la dénomination commerciale **PsyOne** sont facturées au tarif de **180 francs suisses pour 45 minutes, TVA incluse.**
- Les consultations réalisées sous la dénomination commerciale **PsychoÉnergie** sont facturées au tarif de **200 francs suisses pour 45 minutes, TVA incluse.**

En fonction de la complexité du mandat ou de circonstances particulières, ces tarifs peuvent être adaptés d'un commun accord entre les parties.

### Prestations complémentaires

- Le tarif complet pour un bilan d'intelligence WISC est de **1'250 francs suisses, TVA incluse.**
- Les rapports psychologiques, attestations, certificats ou tout autre document écrit sont facturés selon le tarif applicable au secteur concerné (PsyOne ou PsychoÉnergie), par tranche de 45 minutes de rédaction.
- Les déplacements effectués dans le cadre du mandat peuvent être facturés au même tarif que les prestations.

Les honoraires deviennent exigibles dès l'émission de la facture.

## 9. Frais administratifs

- Deuxième rappel de facture envoyé par courrier postal : **40 CHF TTC.**
- Procédure administrative de mise en poursuite : **40 CHF TTC.**
- Mise en place d'un plan d'échelonnement de paiement : **50 CHF TTC.**
- Facturation par courrier postal : **2 CHF TTC par envoi.**

## **10. Contrôle de solvabilité**

Un contrôle de solvabilité peut être effectué auprès de la base de données confidentielle Inkassomed dès la prise de rendez-vous afin d'adapter les modalités de paiement et de limiter les impayés.

## **11. Communications électroniques et consentement**

Le patient autorise SanaOne Sàrl à communiquer avec lui par courrier électronique à l'adresse qu'il a lui-même transmise au secrétariat, renseignée via la plateforme OneDoc ou communiquée ultérieurement.

Cette autorisation comprend notamment l'envoi de convocations, factures, attestations, correspondances administratives, rapports psychologiques, comptes rendus, recommandations, documents de suivi ainsi que tout autre contenu en lien avec sa prise en charge.

Le patient reconnaît et accepte expressément que ces communications puissent contenir des données personnelles particulièrement sensibles, notamment des données relatives à la santé au sens de la législation suisse sur la protection des données.

Le patient reconnaît avoir été informé que le courrier électronique n'est pas un moyen de communication totalement sécurisé et qu'il comporte des risques résiduels de confidentialité, d'interception, d'accès non autorisé ou de divulgation.

En communiquant volontairement son adresse électronique, y compris par l'intermédiaire du secrétariat ou de la plateforme OneDoc, le patient consent expressément à ce que ces données et documents lui soient transmis à cette adresse, indépendamment du lieu d'hébergement des serveurs ou du fournisseur de messagerie électronique qu'il a lui-même choisi d'utiliser.

Le patient demeure libre, en tout temps, de demander qu'un autre moyen de communication raisonnablement disponible soit privilégié pour les échanges futurs.

## **12. Protection des données**

SanaOne Sàrl s'engage à protéger les données personnelles qui lui sont confiées, en particulier les données relatives à la santé, conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et aux autres dispositions applicables.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre afin de limiter les risques d'accès non autorisés, de perte ou de divulgation.

Malgré ces mesures, aucune technologie informatique ne peut garantir une sécurité absolue. Le patient reconnaît l'existence de risques résiduels inhérents aux systèmes informatiques et aux communications électroniques.

En cas d'atteinte à la sécurité des données nécessitant une information des personnes concernées selon la loi, SanaOne Sàrl s'engage à respecter ses obligations légales.

## **13. Extinction du mandat**

Le mandat prend fin par l'exécution des prestations convenues, l'expiration du temps prévu ou la révocation par l'une ou l'autre des parties conformément aux dispositions légales applicables.

## **14. Conservation des dossiers**

Les dossiers des patients sont conservés pendant une durée minimale de dix ans conformément aux exigences légales applicables.

### **15. Droit de rétractation**

Pour les prestations conclues exclusivement à distance, le droit de rétractation est régi par le droit applicable.

Les prestations déjà exécutées ou débutées avec l'accord du patient demeurent dues.

### **16. Exercice professionnel**

Jonathan Matile est psychologue FSP reconnu en Suisse et exerce exclusivement depuis la Suisse.

Toutes les consultations, y compris les consultations à distance, sont réalisées depuis le territoire suisse.

### **17. Droit applicable et for juridique**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse.

Le for juridique est celui du siège de SanaOne Sàrl, sous réserve des dispositions impératives contraires du droit suisse.

### **18. Acceptation des présentes conditions générales**

Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

#### **SanaOne Sàrl**

IDE : CHE-191.339.473

Rue de Romont 20

1700 Fribourg – Suisse

Tél. : +41 79 550 87 06